

I.4

Examiner les possibilités techniques et la disponibilité des systèmes experts et favoriser leur utilisation pour l'évaluation électronique du statut vaccinal

MARCHE À SUIVRE

À l'aide d'une étude complète de marché, l'OFSP évalue la disponibilité et l'état des travaux pour le développement de systèmes experts réalisables, qui permettent le contrôle automatisé du statut vaccinal individuel conformément au plan de vaccination suisse et satisfont aux exigences réglementaires pour pouvoir être enregistrés comme dispositif médical auprès de Swissmedic. Il s'agira également d'examiner les possibilités techniques, légales et financières pour soutenir / réaliser un tel système expert.

Les communautés / communautés de référence du dossier électronique du patient (DEP) soutiennent cette mesure en faisant la promotion auprès de leurs membres de la saisie électronique de leurs données de vaccination dans un format d'échange de eHealth Suisse lisible par une machine.

Les fournisseurs de logiciels de cabinet **utilisent**, dès qu'il en existe un, **un système expert reconnu et l'intègrent** dans leurs systèmes. De cette manière, les personnes qui possèdent un DEP ou les professionnels de la santé peuvent automatiquement comparer les données de vaccination enregistrées dans le système respectif avec les recommandations du plan suisse de vaccination et les évaluer. La conservation des données dans un format de eHealth Suisse lisible par une machine permet de garantir l'échange des données de vaccination entre différents systèmes primaires et le DEP.

Parallèlement, **l'OFSP prie, dans une lettre, les organisations médicales de soutenir la mesure en recommandant à leurs membres d'utiliser un système expert reconnu** lorsqu'ils contrôlent le statut vaccinal et en les encourageant à se servir activement de ce système pour identifier les lacunes en matière de vaccination, pour rappeler à leurs patients les vaccinations recommandées, les vaccinations de rattrapage ainsi que les rappels et pour les convoquer à une consultation en vue d'une vaccination.

OBJECTIF

Pour les médecins et les pharmaciens, le contrôle du statut vaccinal de leurs patients et clients est facilité.

La population est informée de son statut vaccinal ou de celui de ses enfants ainsi que des vaccinations recommandées personnellement dans le cadre du plan de vaccination.

Le contrôle du statut vaccinal et le conseil en matière de vaccination sont toujours basés sur la version la plus récente du plan de vaccination suisse.

Axe d'intervention

Communication et offres pour la population

Domaine d'action

2d

Encourager l'utilisation d'un carnet de vaccination électronique utilisant le système expert reconnu

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE**

eHealth Suisse (mise à disposition du format permettant d'échanger les données de vaccination dans un format lisible par une machine ; fourniture d'un module de vaccination pour les communautés de référence du DEP afin de pouvoir afficher le carnet de vaccination dans le DEP et de traiter les données de vaccination directement dans ce dernier)

Fournisseurs de logiciels de cabinet et de pharmacie (intégration d'un système expert établi, du carnet de vaccination électronique et raccordement du système primaire au DEP)

Développeurs de systèmes experts (prestations d'intégration, formations pour les cabinets médicaux et les pharmacies)

Organisations faitières (recommandation à leurs membres d'utiliser le système expert reconnu et attribution de crédits de formation postgrade)

Communautés et communautés de référence du DEP (mise en service d'un module de vaccination permettant d'afficher en tant que carnet de vaccination des données de vaccination lisibles par une machine et de gérer ces données directement dans le DEP)

RESSOURCES

OFSP : promotion, par le biais du cofinancement de la maintenance et du développement, de l'utilisation d'un ou de plusieurs systèmes experts reconnus, formations destinées aux médecins et aux pharmaciens : ressources humaines et financières

Développeurs de systèmes experts reconnus, fournisseurs de logiciels de cabinet, organisations faitières, plates-formes eHealth cantonales ou institutionnelles : ressources humaines et financières

GROUPES CIBLES

Médecins, assistants médicaux, coordinateurs en médecine ambulatoire, assistants en pharmacie, pharmaciens, infirmiers, conseillers en puériculture, sages-femmes, collaborateurs des institutions de santé et des services de médecine scolaire, clients des centres de médecine des voyages, Safe Travel, population dans son ensemble (en particulier les soldats, les femmes en âge de procréer, les enfants en âge scolaire)

ÉTAPES

2023 : clarification des possibilités techniques et analyse de marché

Dès que disponible : les fournisseurs de logiciels de cabinet intègrent dans leurs systèmes un système expert établi pour les vaccinations. Les développeurs du système expert reconnu mettent en place des formations pour le corps médical et les pharmaciens concernés.

Quand le système expert et la stratégie de communication [IV.1], qui fixe les besoins en matière d'information et de communication, sont disponibles : l'OFSP élabore des mesures de communication adéquates et les adapte afin de promouvoir l'utilisation d'un système expert reconnu auprès des personnes possédant un DEP, des cabinets médicaux et des pharmacies. Parallèlement, l'office adresse une lettre d'information aux organisations faitières pour leur demander leur soutien.

INDICATEURS

- » Existence d'un ou de plusieurs systèmes experts reliés au DEP permettant la vérification automatisée du statut vaccinal individuel selon le plan de vaccination suisse et répondant aux exigences réglementaires d'un dispositif médical
- » Proportion de pédiatres, de médecins de famille et de pharmaciens qui produisent des carnets de vaccination électroniques liés à un système expert établi
- » Proportion de pédiatres, de médecins de famille et de pharmaciens qui vérifient régulièrement le statut vaccinal au moyen d'un système expert intégré pour les vaccinations
- » Proportion de pédiatres, de médecins de famille et de pharmaciens qui rappellent à leurs patients et à leurs clients les vaccinations recommandées et les rappels au moyen d'un système expert établi.

DÉPENDANCES

En coordination avec les mesures :
IV.1 Stratégie de communication exhaustive



Sert à la concrétisation de la mesure :
I.3 Saisie et stockage électroniques de données de vaccination
II.2 Adaptation de la formation initiale, postgrade et continue
IV.2 Matériel de conseil en vaccination pour professionnels de la santé